

## **INFOS AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE**

### **COMMUNICATION AUX PARENTS**

Vous avez reçu une invitation à participer à une rencontre avec le titulaire de votre enfant.

Il est essentiel pour nous de vous rencontrer afin de vous renseigner sur le cheminement de votre enfant dans le développement de ses compétences.

Il nous fait toujours plaisir de faire équipe avec vous pour soutenir la réussite et le bien-être de votre enfant.

1<sup>re</sup> bulletin sera déposé Mozaïk : Le 17 novembre 2022

### **COMPTE MOZAÏK-PORTAIL PARENTS**

Prenez note qu'il est nécessaire de créer votre compte et de confirmer l'identité des enfants associés à celui-ci afin :

- de recevoir les courriels provenant des enseignants;
- de vous permettre d'utiliser la nouvelle fonctionnalité concernant les absences.

**Nous vous invitons à visualiser la capsule vidéo qui vous explique le fonctionnement :**

<https://www.youtube.com/watch?v=h0i89Z5hZPA>

### **JOURNÉES PÉDAGOGIQUES**

Prendre note qu'il y aura deux journées pédagogiques le vendredi 18 novembre 2022. Le service de garde sera ouvert durant ces deux journées. Toutefois, l'inscription de votre enfant est obligatoire. Votre enfant sera refusé s'il n'y est pas inscrit.

### **JOURNÉES TEMPÊTES**

Comme l'an dernier, lorsqu'il y aura une tempête de neige et que la direction générale du centre de services scolaire décide de fermer les établissements ou de suspendre les cours, le service de garde de l'école Primaire l'Éveil sera ouvert.

Vous avez déjà reçu un courriel à cet effet et les inscriptions ont été faites pour les parents qui avaient besoin pour ces journées.

Il est très important d'écouter la radio locale pour connaître la situation ou visiter le site internet du centre de services scolaire au [www.csbe.qc.ca](http://www.csbe.qc.ca)

Vous pouvez maintenant vous inscrire à « Alerte tempête » directement sur ce site et vous recevrez l'information par courriel.

## COVID-19

### Levée de l'obligation de la période d'isolement

Suite aux précisions de la Santé Publique annoncées le 3 novembre dernier, nous vous confirmons que la levée de l'obligation de la période d'isolement s'applique également dans le secteur de l'éducation.

En effet, vous constaterez en consultant Québec.ca (<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-sanitaires-de-base>), la disparition de la période d'isolement lorsqu'une personne est atteinte de la COVID. Sous la rubrique « Couvrez votre visage », **on précise qu'une personne atteinte du virus doit porter le masque pendant 10 jours lors de toutes interactions sociales**. Cette consigne s'applique aussi aux personnes qui cohabitent avec une autre personne positive à la COVID.

Sont exclue de cette consigne les élèves du préscolaire et la clientèle à besoin particulier.

Des nouvelles boîtes de tests de dépistage rapide vous seront acheminées bientôt.

## ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Des ateliers d'éducation à la sexualité seront offerts encore cette année en respectant le programme proposé par le ministère de l'Éducation.

Notre intervenante, madame Carole Pageau, est la personne responsable au sein de notre école.

## DÉPART ET CHANGEMENT À L'HORAIRE

Il est important de maintenir l'horaire et les modalités prévues pour votre enfant. Si des changements sont nécessaires, il faut informer le service de garde et le secrétariat avant-midi.

## PROJET EMBELLISSEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE

Nous déposerons en décembre la demande la 1re demande financière pour la phase 1 pour l'amélioration de notre cour d'école. (Mesure 50530)

Cette mesure vise à fournir une contribution financière pour appuyer la réalisation de projets d'amélioration des cours d'écoles primaires et secondaires. En premier lieu,

minimum 10 % du financement du coût net du projet doit provenir du milieu (contribution volontaire, organismes publics ou privés, fondation, caisse populaire, député, etc). L'aide financière maximale accordée par le MEQ est de 90 % du coût du projet net de taxes, et ce, jusqu'à concurrence de 100 000 \$. Pour sa part, le CSSBE contribue en complément jusqu'à concurrence maximale de 20 000 \$

Présentement nous avons cumulé pour notre projet 94 156\$

Nous poursuivons les actions pour atteindre notre objectif, des informations suivront bientôt!

## Stationnement et circulation autour de l'école Beau temps et mauvais temps!



Le matin, les 1ers parents qui arrivent en voiture déposent leurs enfants au SDG et ils utilisent le stationnement des visiteurs de 7h à 7h15.

**Entre 7h15 et 7h45, les parents du SDG qui arrivent en voiture déposent leurs enfants sur le trottoir qui longe le boulevard Etienne-Raymond.**

À partir 7h45, les élèves qui ne fréquentent pas le SDG sont déposés sur le même trottoir.

**Prévoyez arriver du côté de la route Saint-Martin et poursuivre en ligne droite vers l'avenue Linière.**

Notez qu'il est seulement permis de stationner devant l'école avant 7h30 et après 15 h 10.  
Devant l'école, on circule à sens unique.

Le jour, quatre stationnements le long de l'école sont fermés. Cela permet de reculer en toute sécurité.

## Merci de votre précieuse collaboration !!!

Julie Simard, M. Ed, directrice



418-386-5541, poste 71690



717, rue Étienne-Raymond (C.P. 66), Sainte-Marie (QC) G6E 4G8



eveil@csbe.qc.ca